



Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

Association des entreprises électriques suisses AES a décidé d'abroger au 15 février 2025 le règlement d'examen concernant l'examen professionnel supérieur de *conseiller en énergie et en efficacité énergétique avec diplôme fédéral / conseillère en énergie et en efficacité énergétique avec diplôme fédéral* du 26 novembre 2015.

18 décembre 2024

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

